

**ANES2MC**

2015 - 2016

Master de spécialisation en anesthésie-réanimation

**A Bruxelles Woluwe - 300 crédits - 5 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Code du programme: **anes2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Gestion et contacts .....	6

## ANES2MC - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce programme de 2<sup>e</sup> cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en Anesthésie - Réanimation (A.M. du 15.09.1979 publié le 26.09.1979). Au terme de sa formation, le candidat sera capable de délivrer le mode d'anesthésie le plus approprié à tout patient électif ou urgent requérant une intervention médicale ou chirurgicale, il aura acquis une expertise particulière dans le domaine du traitement de la douleur, et dans le domaine de la prise en charge des urgences intra- et extrahospitalières. Il sera capable d'intégrer ces techniques dans le cadre d'une prise en charge pré- per- et postopératoire cohérente.

#### Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteurs d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en Anesthésie-Réanimation, dans une faculté de médecine belge.

#### Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein se répartissant en deux années de formation de base comprenant un enseignement universitaire spécifique, suivies de trois années de formation avancée. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

## ANES2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en Anesthésie - Réanimation (A.M. du 15.09.1979 publié le 26.09.1979). Au terme de sa formation, le candidat sera capable de délivrer le mode d'anesthésie le plus approprié à tout patient électif ou urgent requérant une intervention médicale ou chirurgicale, il aura acquis une expertise particulière dans le domaine du traitement de la douleur, et dans le domaine de la prise en charge des urgences intra- et extra-hospitalières. Il sera capable d'intégrer ces techniques dans le cadre d'une prise en charge pré- per- et postopératoire cohérente.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein se répartissant en deux années de formation de base comprenant un enseignement universitaire spécifique, suivies de trois années de formation avancée. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

## ANES2MC Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Parallèlement à sa formation pratique, le candidat spécialiste suit un enseignement universitaire organisé de la façon suivante :

#### Première partie - Formation de base

##### Enseignement interuniversitaire (75 heures)

Matière: Base générale de l'anesthésie réanimation.

##### Enseignement universitaire spécifique :

Matières:

- Evaluation du risque: pathologie médicale appliquée à l'anesthésie réanimation.
- Notion de médecine d'urgence
- Eléments de pharmacologie, de biochimie et de physiologie appliqués à l'anesthésie-réanimation.
- Anatomie et anesthésie loco-régionale.
- Le métabolisme, l'équilibre hydro-électrique, la fonction rénale, les fonctions endocrines, les fonctions du système nerveux, les groupes sanguins.
- La cardiologie et la circulation périphérique, la pneumologie et la fonction respiratoire.
- Gestion du stress professionnel.

#### Deuxième partie - Formation avancée

##### Enseignement interuniversitaire de soins intensifs

Matière: Prise en charge des patients en soins intensifs.

##### Enseignement universitaire spécifique

Matières:

- Anesthésie-réanimation du patient pédiatrique, cardiaque et neurologique.
- Prise en charge du patient douloureux aigu et chronique.
- Prise en charge des soins postopératoire.
- Méthodologie de la démarche expérimentale en anesthésie-réanimation

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## ANES2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

---

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

#### Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en Anesthésie-Réanimation, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenues auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (si ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée de un an (si ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en Anesthésie - Réanimation (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

#### Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Examen interuniversitaire à la fin de la deuxième année de formation.

Examen interuniversitaire de Soins intensifs en quatrième année de formation.

Examen ministériel en cinquième année de formation.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme de ces deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Evaluation des connaissances en fin de 5e année par la commission d'enseignement.

Evaluation ministérielle en 4 ou 5 année. Travail de fin d'études sous forme d'une communication dans une réunion scientifique ou de la publication d'un article. Dossier pédagogique d'évaluation clinique.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en Anesthésie - Réanimation.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Contact

Secrétariat de l'Unité d'anesthésiologie

Tél. 02 764.18.21

## Gestion du programme

Entité de la structure MEDE

Sigle	<b>MEDE</b>
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé ( <a href="#">SSS</a> )
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire ( <a href="#">MEDE</a> )
Mandats	<a href="#">Dominique Vanpee</a> Doyen
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale ( <a href="#">CAMG</a> ) Commission des certificats en radioprotection ( <a href="#">CRPR</a> ) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée ( <a href="#">MCCM</a> ) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie ( <a href="#">MDEN</a> ) Ecole de médecine ( <a href="#">MED</a> )

Responsable académique du programme : [Marc De Kock](#)

Jury:

## Personnes de contact